

Informations

Vacances d'été 2017

RESERVATIONS

Au secrétariat de la Maison de l'Enfance aux heures d'ouverture aux familles :

Lundi 9h00-12h00, Mercredi 9h00-12h30 14h30-18h30, Vendredi 13h00 - 17h00.

Et du 27 au 30 juin de 9h00 à 17h00

Votre dossier doit être à jour ainsi que l'attestation d'assurance et les vaccinations.

Vous devez avoir réglé toutes les factures précédentes.

Un test de natation pourra vous être demandé pour certains camps ou certaines activités.



ATTENTION fin des inscriptions le 30 juin!!!!



MODIFICATIONS

Vos demandes de modifications doivent être envoyées par mail ou notées, datées et signées sur les registres dans chacune des structures. En dehors de ces supports aucune réclamation ne sera prise en compte.

PAIEMENTS

Les impayés fragilisent notre association. Nous sommes donc contraints de mettre en place un **paiement à la réservation**. Pour les familles payant par prélèvement automatique le fonctionnement ne change pas.

Si vous choisissez un autre mode de règlement (chèques, espèces, CESH ou ANCV) les règlements pour juillet seront encaissés le 8 août et les règlements pour août seront encaissés le 5 septembre.

Pour les familles bénéficiant d'une aide spécifique :

> Rapprochez-vous du secrétariat au moins 3 semaines avant la période concernée afin que votre dossier puisse être traité convenablement.

> Dans l'attente d'un accord, un règlement minimum de 1€/jour/enfant vous sera demandé ainsi que d'être à jour de votre adhésion (22€/an/famille).

FACTURES

Nous souhaitons développer l'envoi des factures par mail, plus efficace et plus économique. Communiquez-nous l'adresse à laquelle vous voulez recevoir les factures et validez votre demande en répondant au 1er mail que vous recevrez. Les factures papier seront à demander au secrétariat.